

<b>ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE</b> <b>APPEL A PROJETS ABC 2022</b>
--

## IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

<b>STRUCTURE</b>	
<b>NOM</b>	Mairie de Vialas
<b>ADRESSE DU SIEGE</b>	134 Rue Basse
<b>CODE POSTAL</b>	48220
<b>COMMUNE</b>	VIALAS
<b>N°SIRET DE LA COMMUNE</b>	<b>21480194600010</b>
<b>CODE INSEE DE LA COMMUNE</b> (N° NC RIDET POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET N° TAHITI POUR LA POLYNÉSIE FRANÇAISE)	<b>48194</b>
<b>REPRESENTANT LEGAL</b>	
<b>NOM ET PRENOM</b>	REYDON Michel
<b>FONCTION</b>	Maire
<b>TELEPHONE</b>	0466410005
<b>COURRIEL</b>	mreydon@mairievialas.fr
<b>RESPONSABLE DU PROJET</b>	
<b>NOM ET PRENOM</b>	QUINSAT Denis
<b>FONCTION</b>	Adjoint au maire et élu référent du Parc national des Cévennes
<b>TELEPHONE</b>	0683409582
<b>COURRIEL</b>	dquinsat@mairievialas.fr

## IDENTIFICATION DU PROJET

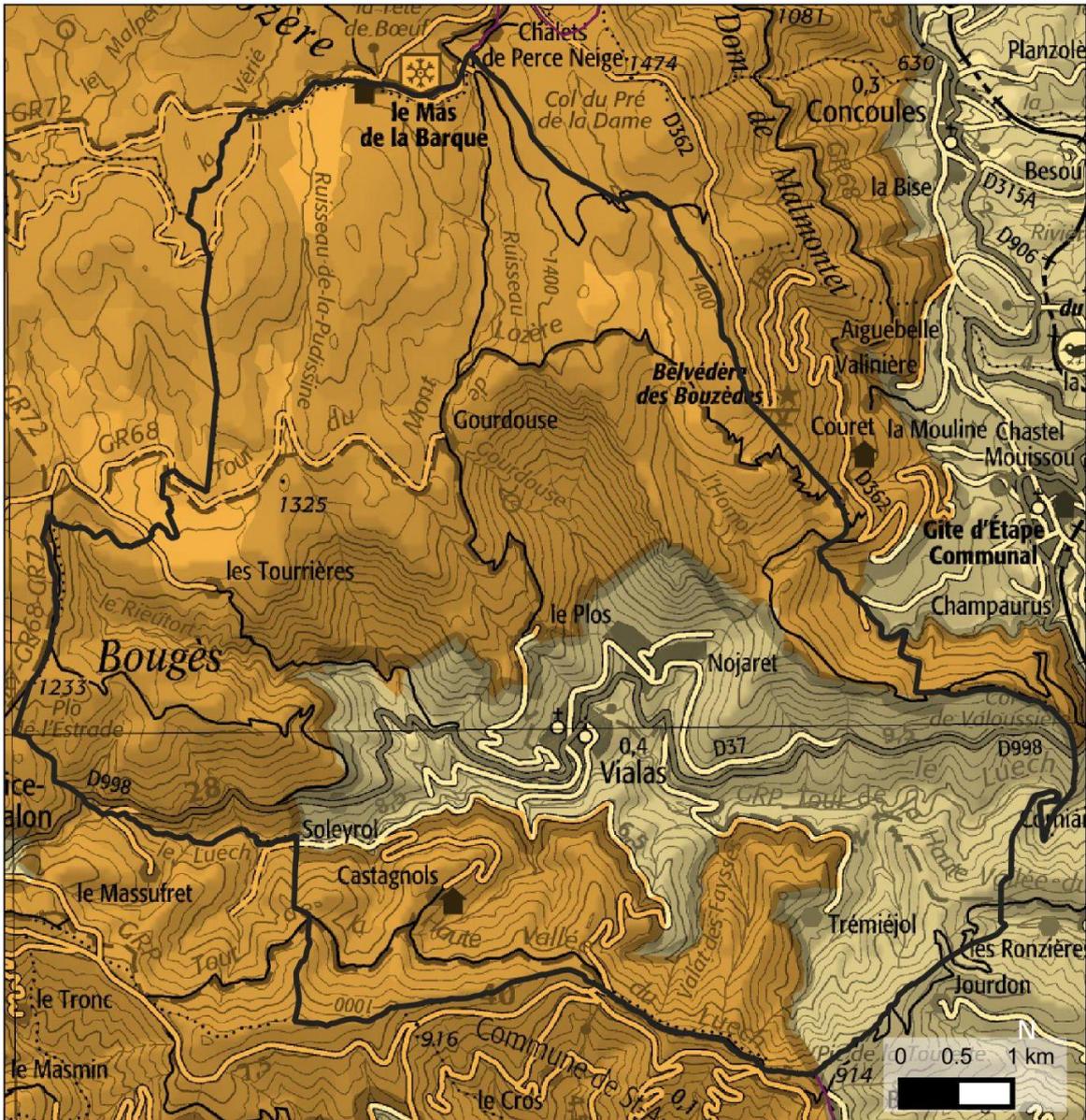
<b>PROJET</b>	
<b>TITRE</b>	<b>Atlas de la biodiversité communale de Vialas</b>
<b>CONTEXTE</b>	<p>La commune de Vialas est localisée dans le département de La Lozère (Région Occitanie). Elle couvre une surface d'environ 49,77 Km<sup>2</sup> et accueille une population permanente de 424 habitants. Elle est située dans le périmètre du Parc national des Cévennes (zone cœur) et adhère à sa charte.</p> <p>Ce territoire bénéficie d'une grande richesse écologique qui repose notamment sur sa situation géographique au pied du mont Lozère, dans un cirque rocheux (le Rocher du Trenze) au carrefour de deux ensembles géologiques, les granites et les schistes du Mont-Lozère. Son gradient altitudinal et son relief importants (de 335 m à 1509 m</p>

	<p>avec la présence de falaises), la présence d'une rivière le Luech et de deux affluents majeurs la Gourdouze et le Rieutord, de nombreuses sources et de zones humides, dont de précieuses tourbières, contribuent également à la grande diversité de ses milieux naturels.</p> <p>La commune de Vialas accueille des espèces faunistiques et floristiques patrimoniales reconnues à travers plusieurs classements ou inventaires : site Natura 2000, ZNIEFF, Parc national des Cévennes...</p> <p>Dans un même temps, des problématiques importantes se posent et en particulier la vulnérabilité aux effets du dérèglement climatique. La commune sous forte influence méditerranéenne subit des variations de précipitations extrêmes qui, aggravées par le relief très accidenté, génèrent en automne et au printemps des épisodes cévenols dévastateurs et en été des périodes d'étiages très sévères qui menacent en outre la conservation des zones humides. Avec l'évolution des étages bioclimatiques les espèces invasives situées actuellement en limite de répartition pourraient à terme coloniser le territoire communal.</p> <p>Ses rivières de grande qualité bénéficient du label Rivière en bon état et la commune, avec l'aide de ses partenaires (syndicat de rivière ABCéze et Parc national des Cévennes) candidate pour ses deux affluents au label rivières sauvages (candidature déposée).</p> <p>Cette commune très forestière accueille de vieilles hêtraies dans ses parties sommitales, des châtaigneraies sur ses versants pour partie fruitières mais dont l'état sanitaire se dégrade rapidement (sécheresses, destruction des murs de terrasse, érosion des sols...), colonisée en grande partie de pins et une très belle forêt ripicole en bordure du Luech.</p> <p>La commune de Vialas est une commune très engagée en faveur de la biodiversité depuis des années (voir contexte et objectif).</p>
<p><b>OBJECTIFS</b></p>	<p>Consciente de la richesse de ce patrimoine mais aussi de sa fragilité, la commune est aujourd'hui candidate pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un ABC avec l'appui technique de l'établissement public du Parc national des Cévennes.</p> <p>Conformément au règlement administratif de l'appel à manifestation d'intérêt, les principaux objectifs de cet ABC seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● de compléter et de mieux partager les connaissances sur le patrimoine naturel communal</li> <li>● (biodiversité ordinaire, exceptionnelle, espèces invasives...) ;</li> <li>● de favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité par les habitants</li> <li>● (dont les écoliers), les acteurs socio-économiques, les élus, les équipes techniques ;</li> <li>● de concevoir, via une démarche concertée et pragmatique, un outil d'aide à la décision et un plan d'actions communal en faveur de la biodiversité.</li> </ul> <p>Au travers de cette démarche, la nouvelle équipe municipale souhaite également répondre à des objectifs plus spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● mieux connaître son patrimoine naturel en particulier concernant les <b>milieux forestiers et les cours d'eaux, mais aussi la faune sauvage</b> pour constituer un socle de connaissance suffisant pour renforcer sa politique environnementale,</li> <li>● mieux comprendre et objectiver les effets du <b>dérèglement climatique</b> sur les milieux et les espèces (évolution de l'état sanitaire de la forêt, des vergers de châtaigniers...) pour mener une politique d'adaptation en lien avec la démarche Natur'adapt animée par le Parc national des Cévennes,</li> <li>● impliquer et sensibiliser les habitants et les visiteurs occasionnels, les <b>inciter à décliner l'engagement communal</b></li> </ul>

	<p>en faveur de la biodiversité à leur échelle (action sur sa propriété, comportement à adopter...),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poursuivre et amplifier les actions de sensibilisation en direction du <b>public scolaire</b> (école primaire et collège).</li> <li>• à partir d'un socle de connaissance renforcer favoriser le <b>dialogue entre les différents usagers de l'espace</b> (baigneurs, canyonistes, agriculteurs, randonneurs...) et éclairer les pratiques.</li> <li>• rendre les propriétés communales plus <b>accueillantes pour la biodiversité</b> (en faire des sites de démonstration).</li> </ul>
<b>DURÉE DE MISE EN ŒUVRE</b>	36 mois (du 01/07/2022 au 30/06/2025)
<b>COÛT COMPLET PREVISIONNEL</b>	28 500 €
<b>MONTANT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES</b>	26 500 €
<b>AIDE DEMANDÉE</b>	80 % des dépenses éligibles soit 21200 €
<b>ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET</b>	Denis Quinsat adjoint au maire, Laetitia Testart agent administrative, comité de suivi ABC
<b>AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE</b>	Le Maire, la secrétaire générale,
<b>AUTRE(S) PARTENAIRE(S)</b>	Parc national des Cévennes, Syndicat de rivière ABCèze, Syndicat des hautes vallées cévenoles (opérateur natura 2000), AAPPMA quatre rivières, Enseignants école primaire et collège, Association de chasse locale, Associations sportives, culturelles et sociales habitants experts ou amateurs éclairés, médiathèque

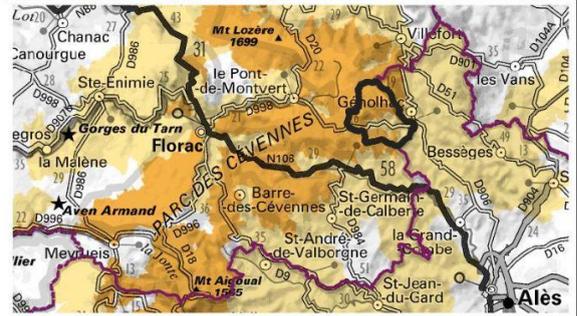
# Localisation du projet d'ABC

## Vialas



-  Limite départementale
-  Limite communale
-  Aire d'adhésion
-  Cœur

Sources : PNC, IGN  
Édition : © PnC/SCVT/YD - 01/09/2020



# PROGRAMME DÉTAILLÉ DU PROJET

## 1. Cadrage

### **Contexte et objectifs**

La commune de Vialas s'engage au quotidien et depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité. Volontaire et opportuniste, elle répond toujours favorablement aux propositions d'actions de ses partenaires proches (Parc national des Cévennes, AB Cèze, Syndicat des hautes vallées cévenoles...) et n'hésite pas à faire preuve d'initiatives vertueuses.

Nous citerons sans être exhaustif :

- l'engagement dans la démarche zéro pesticides par :
  - l'arrêt de l'usage des pesticides dès 2014,
  - la formation de ses agents,
  - l'achat de matériel alternatif,
  - la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts.
- La réduction de la pollution lumineuse liée à l'éclairage public :
  - mise en place de l'extinction en milieu de nuit,
  - modernisation de près de 85 % du parc d'éclairage public aux normes RICE
  - désignée commune partenaire de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé
- l'engagement dans la démarche Apicité :
  - lauréate de la cession 2019
  - récompensée avec une 2nd abeille en 2022
- Réduction de l'empreinte écologique de la commune :
  - programme d'isolation thermique des bâtiments : logements, école, bibliothèque...
  - mise en place d'un réseau de chaleur biomasse (collège, école...)
  - broyage des végétaux et réemploi pour pailler les plantations
  - amélioration de la station d'épuration
  - mise en place de bornes de recharges électriques
  - mise à disposition de terrains pour favoriser la création de jardins partagés cultivés selon des pratiques dites sur sols vivants.
  - offre d'un arbre pour chaque naissance à planter chez soit où dans le verger communal

L'équipe municipale souhaite, à travers cette démarche ABC, améliorer ses connaissances, renforcer son action en faveur de la biodiversité, éclairer ses choix et mobiliser l'ensemble des habitants et acteurs de son territoire à rejoindre cette cause. Dans cet objectif, un appel à participation a été lancé par les élus auprès de l'ensemble des habitants de la commune.

### **Description du projet**

L'objectif est de réaliser l'ABC entre l'été 2022 et la fin du printemps de l'année 2025. Le programme proposé suivra le guide produit en octobre 2014 par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. En voici quelques éléments structurants :

- **Démarche d'animation et de sensibilisation**

### **Actions à destination du grand public**

La sensibilisation et la participation des habitants sont des objectifs majeurs du projet. Une réunion publique de lancement sera organisée durant l'été 2022, lors du marché du 15 août afin de présenter l'ABC, les premiers éléments de connaissance et de susciter une véritable mobilisation. Cette période permettra de toucher y compris l'ensemble des résidents secondaires très nombreux sur cette commune.

Durant les années 2022 et 2023, de nombreuses animations gratuites seront organisées (de 6 à 10 par an). Elles seront programmées à différentes périodes pour toucher aussi bien les habitants (priorité) que les vacanciers. Le terme de « rencontre - nature » pourrait être utilisé.

Les thématiques et les approches pourront être variées afin de toucher un large panel de personnes (ex : sorties nature, ateliers de fabrication de nichoirs ou d'entretien/restauration de sites, ateliers d'écriture ou de photos, soirées jeux, ateliers de cuisine sauvage....).

Certaines seront mises en œuvre par les agents du Parc national (environ 2 à 3 par an) et d'autres seront confiées à des prestataires ou à des partenaires.

Les habitants et partenaires seront invités à participer aux inventaires de terrain, chaque fois que cela sera techniquement possible. Ces inventaires dits « participatifs » seront l'occasion de présenter la

démarche scientifique de collecte de données et de faire émerger d'éventuelles vocations. Pour aller plus loin, le Parc national proposera aux acteurs de la commune (écoles, associations, particuliers...) de tester des outils de sciences participatives tels que ceux développés par le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) dans le cadre de sa plateforme « Vigie-nature ».

Des réunions publiques seront organisées en 2023 et 2024, pour faire des points d'étape, et une en 2025 afin de présenter les résultats du plan d'action communal.

l'ensemble des élus, des partenaires, des acteurs mais aussi des habitants seront invités à participer à des ateliers de présentation des enjeux et d'élaboration du plan d'action.

Le cycle d'animations des mardis de juillet et d'août constituera un support pour partager les connaissances nouvellement acquises sur le patrimoine naturel.

S'appuyer sur les agriculteurs actifs en permaculture de la commune pour construire des animations qui mobilisent les jardiniers amateurs de la commune : la biodiversité au jardin.

### **Actions à destination des « scolaires »**

Un volet d'animation scolaire sera également proposé aux deux établissements présents sur la commune (école primaire et collège).

Il aura pour objectifs : la découverte de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune, l'initiation à une démarche scientifique de collecte de données naturalistes, la sensibilisation aux problématiques actuelles, l'éducation à l'écocitoyenneté.

Les interventions s'inscriront dans le cadre de l'offre pédagogique du Parc national des Cévennes (appel à projet annuel permettant aux communes de bénéficier d'un appui et d'interventions gratuites) qui prévoit une adaptation dans le cadre des ABC.

Des sorties nature sur 2 jours accompagnées par des agents du Parc national des Cévennes avec une nuit en bivouac et découverte de la biodiversité nocturne seront organisées avec les collégiens. Elles pourront être complétées par des interventions réalisées par les partenaires et/ou prestataires.

Des achats de fournitures pourraient également être nécessaires (boîtes loupes, livres, bois et petit matériel de bricolage...). Les modalités de restitution ou de partage du travail des écoliers à destination des habitants seront définies avec les enseignants (ex : exposition de dessins ou de photographies, film, productions d'art plastique...).

Le temps périscolaire au travers de l'accueil de loisir sans hébergement sera aussi utilisé pour partager les enjeux de biodiversité.

#### **• Collecte des données et démarche d'inventaire**

Au regard des données naturalistes disponibles (SINP d'Occitanie) et des enjeux connus au moment du dépôt du dossier, les groupes taxonomiques suivants pourraient être étudiés en priorité par des experts :

- Flore : agents du Parc national et François Quinsac (enseignant svt à la retraite)
- reptiles et amphibiens : agents du Parc en coordination avec un expert national de la commune à la retraite (Monsieur Jacques Castanet).
- les orthoptères : agents du Parc national en coordination avec Vincent Carrère (ingénieur écologue actif).
- la faune associée aux rivières (odonates,

Cette liste est non limitative car des besoins particuliers, en lien avec les objectifs du tableau de la partie 3, pourraient nécessiter des expertises (la faune associée aux cours d'eau, aux forêts)

Un volet d'inventaires participatifs pour mobiliser les habitants sera développé. Il s'appuiera sur une action intitulée le "KOIUKANKI" qui sera diffusée à travers l'application ILLIWAP. A travers cette démarche des appels à participation "avis de recherche" seront diffusés sur des thèmes saisonniers : les pollinisateurs au jardin, les arbres remarquables, le lézard ocellé, observation des changements climatique (premiers bourgeons...) selon les altitudes (utilisation du fort gradient altitudinal de la commune).

Durant le troisième trimestre 2022, une recherche complémentaire des données sera réalisée auprès des associations et institutions locales. Sur la base des résultats et après un échange en comité de suivi, il se pourrait qu'un ajustement des groupes soit envisagé. Toute modification sera signalée à l'OFB.

Des inventaires complémentaires seront programmés sur les deux années mi 2022 à fin 2024 afin d'observer la biodiversité à différentes saisons mais aussi de limiter les impacts d'une éventuelle période défavorable (événement climatique, confinement...).

L'objectif de la première campagne sera de visiter un large panel de milieux présents sur le territoire (types d'habitats naturels, altitudes, bassins versants...) afin de compléter la liste des espèces connues et d'affiner la connaissance de leurs répartitions.

En seconde année, un focus pourra être envisagé sur des espèces à enjeux ou sur des zones « blanches » de la commune. Ces investigations, basées sur des protocoles scientifiques, seront réalisées par deux types d'intervenants (pour moitié environ):

- o les agents du Parc national des Cévennes,
- o des associations, institutions, amateurs éclairés, experts, identifiés dans le cadre d'un appel à

contributions et/ou via des prestations ciblées.

Une collecte de photos d'insectes pollinisateurs est déjà prévue par mail et grâce à un groupe Facebook existant « ABC photo mystère ». La détermination de ces espèces sera commencée de manière collaborative, par les internautes, et terminée/validée, lorsque ce sera possible, par des agents du Parc national et des experts consultés ponctuellement.

- **Communication**

Tout au long de la démarche, la commune et l'établissement assureront une communication régulière via leurs outils respectifs (site internet, gazette municipale (parution numérique tous les 15 jours, 600 abonnés), journal (2 par an), panneaux d'affichages, communiqués de presse, illiwap (200 abonnés) et facebook).

Deux programmes d'animations et des affiches seront diffusés de mai 2023 à août 2024. Une réflexion sera menée sur la façon d'informer au mieux les habitants sans gaspillage de papier (priorité à l'insertion dans la gazette existante, médias numériques, annonces lors des manifestations...).

Le PNC relayera les annonces sur son site et sur un groupe Facebook « ABC-Cévennes » créé pour faciliter la communication entre les communes mobilisées (parangonnage), les associations et les habitants les plus « connectés ».

Le visuel commun à tous les ABC menés dans le territoire du Parc national sera repris et personnalisé (modèles d'affiches, de plaquettes, de rapport...) en intégrant bien le logo de l'OFB.

L' élu en charge de la communication sera largement mobilisé pour favoriser le lien avec les habitants.

- **Réalisation du rapport final**

Le rapport de bilan de l'ABC sera rédigé durant l'hiver 2024 et le printemps 2025.

Comme indiqué dans le règlement de l'AMI, il comprendra une synthèse des connaissances relatives à la biodiversité communale, une cartographie de l'occupation du sol (ou des végétations), une synthèse et une carte des enjeux communaux, ainsi qu'une liste de propositions d'actions.

L'analyse des données collectées et produites durant l'ABC, la rédaction et la mise en page du rapport seront confiées, par la commune, à un prestataire.

Le Parc national fournira un modèle de cahier des charges ainsi qu'une maquette graphique afin d'assurer une certaine homogénéité dans les rendus.

Les choix du prestataire (ou du groupement) sera fait conjointement par la commune et le Parc national des Cévennes. Durant la phase d'élaboration, deux temps de travail seront organisés en comité de suivi pour la présentation des résultats des inventaires et des enjeux communaux. Le partage des enjeux et le travail d'élaboration du plan d'action seront élargis à la population locale sous forme d'ateliers. Les enjeux et le plan d'action seront ensuite présentés en conseil municipal pour leur validation finale.

- **Résultats et livrables :**

Le rapport de bilan sera fourni en version papier à l'ensemble des élus du conseil municipal et aux membres du comité de suivi communal. L'ensemble des documents produits ainsi qu'une cartographie seront également accessibles sur les sites internet de la commune et du PNC.

Seront notamment disponibles :

- Le rapport bilan présentant la démarche, les animations, les résultats, les enjeux et les pistes d'actions proposées ;
  - Les cartographies réalisées durant la démarche ;
  - Les listes des espèces et des habitats connus (avec mentions des espèces découvertes et redécouvertes durant l'ABC, espèces protégées, rares ou menacées, invasives, ou faisant l'objet d'une responsabilité particulière du territoire) ;
  - Les éventuelles galeries photos : animations, concours Facebook ...

Le PNC mettra en ligne une cartographie dynamique des observations non sensibles de faune et de flore sur la commune. Cet outil nommé « Biodiv-Cévennes » (<https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/>) contribuera à la valorisation des résultats de l'ABC et permettra un suivi de la biodiversité au-delà de la durée du projet.

Enfin, la totalité des nouvelles données collectées dans le cadre de la démarche sera transmise au SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) par le Parc national des Cévennes (dans le cadre de sa contribution bis-annuelle).

## 1. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<p><u>Etape n°1 :</u></p> <p><b>Phase de préparation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Officialisation du projet (lors du marché estival) et appel à contributions</li> <li>→ Constitution du comité de suivi (première réunion en sept-oct 2022)</li> <li>→ Production d'une synthèse initiale (PNC)</li> <li>→ Définition des stratégies globales d'animation, d'inventaire, de communication</li> </ul>	Juill. 2022	Dec. 2022
<p><u>Etape n°2 :</u></p> <p><b>Mise en œuvre des actions (année n°1)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Publication d'une plaquette et mise en oeuvre de la communication</li> <li>→ Mise en œuvre des programmes d'animation et d'inventaire</li> </ul>	Janv. 2023	Oct. 2023
<p><u>Etape n°3 :</u></p> <p><b>Bilan intermédiaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Bilan d'étape en comité de suivi, ajustement des stratégies d'animation, d'inventaire, de communication</li> <li>→ Réunion publique de restitution et de concertation</li> <li>→ Appel à contributions complémentaire (si nécessaire) à destination des acteurs, associations et particuliers, passation de prestations</li> </ul>	Nov. 2023	Dec. 2023
<p><u>Etape n°4 :</u></p> <p><b>Mise en œuvre des actions (année n°2)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Publication d'une 2eme plaquette et mise en oeuvre de la communication</li> <li>→ Mise en œuvre des programmes d'animation et d'inventaire</li> </ul>	janv. 2024	Sept. 2024
<p><u>Etape n°5 :</u></p> <p><b>Bilan des animations et des inventaires, préparation de la phase finale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Synthèse des données, élaboration de l'état des lieux de la biodiversité et de la cartographie des enjeux communaux, concertation et validation</li> <li>→ Recrutement de prestataires pour la rédaction et la mise en forme du rapport final</li> </ul>	Oct. 2024	Nov. 2024
<p><u>Etape n°6 :</u></p> <p><b>Elaboration du rapport et du plan d'actions ABC</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Rédaction du rapport V1 et présentation des enjeux au comité de suivi</li> <li>→ Organisation d'ateliers participatifs sur le plan d'actions</li> <li>→ Finalisation du rapport et validation en conseil municipal</li> </ul>	Dec. 2024	Juil. 2025

## 2. Perspectives de l'action

Comme indiqué dans le propos introductif, l'équipe municipale souhaite s'appuyer sur la démarche de l'ABC pour mieux connaître le patrimoine naturel, éclairer ses choix et amplifier son action en faveur de la biodiversité. A travers le futur plan d'action, elle souhaite mobiliser l'ensemble de ses administrés dans la dynamique qu'elle porte.

La démarche, en elle-même, sera l'occasion d'améliorer les méthodes d'information, de consultation et de la participation des habitants.

Le conseil municipal espère à travers cette démarche comprendre comment évolue la biodiversité de son territoire, et en particulier les effets du changement climatique.

Une présentation de la démarche « Territoires engagés pour la nature » sera organisée en comité de suivi afin de bien intégrer cette possibilité durant la phase d'élaboration du plan d'actions (présentation par l'Agence régionale de la Biodiversité et/ou le PNC). Un engagement de la commune lui permettrait de partager les ressources documentaires de nombreux partenaires, d'accéder plus facilement à certains financements, de bénéficier d'un accompagnement technique de l'ARB, de valoriser ses actions...

Au-delà des trois ans de l'ABC, l'établissement public du Parc national continuera à accompagner la commune dans la mise en œuvre de sa politique environnementale via la convention d'application qui lie déjà les deux partenaires.

## 3. Gouvernance

La démarche sera portée par un binôme formé d'un élu communal et d'un agent administratif. L'embauche d'un volontaire en administration est prévu dont 8h/ semaine sera consacré à l'ABC sur une année.

Le projet s'appuiera sur un comité de suivi qui se réunira au minimum 2 fois par an pour :

- suivre et adapter la démarche ;
- coordonner et susciter la mutualisation des moyens ;
- relayer l'information et participer aux animations et sorties ;
- construire le diagnostic et la hiérarchisation des enjeux ;
- établir les pistes de propositions d'actions.

Ce groupe sera composé :

- d'élus, d'habitants volontaires,
- de représentants d'associations et d'institutions (instituteurs, acteurs naturalistes ou du champ de l'EEDD, associations culturelles, ONF, acteurs de la pêche et de la chasse...),
- d'acteurs socio-économiques importants pour le territoire (agriculture, exploitation forestière, tourisme...).

Certains contributeurs potentiels ont déjà été identifiés :

- - Le Parc national des Cévennes
- - L'OFB
- - la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère,
- - le CPIE de Lozère (ex. REEL48),
- - l'ALEPE,
- - la chambre d'agriculture,
- - l'ONF et le CRPF
- - les centres de formations (Supagro, EPL de la Lozère)
- - les associations culturelles et sociales
- - le syndicat des hautes vallées cévenoles
- - le syndicat AB Cèze
- - l'AAPPMA des 4 rivières et la fédération de pêche 48,
- - l'association de chasse locale et fédération de chasse 48,
- - des agriculteurs, apiculteurs de la commune...
- - fédération de randonnée pédestre
- - Syndicat d'aménagement du mont Lozère

Ce comité mobilisera les personnes ressources du territoire mais pourra aussi représenter les composantes géographiques de la commune

## 4. Résumé publiable du projet

Accrochée au flanc sud du Mont Lozère, la commune de Vialas (420 habitants) a une étendue de 5000 hectares entre 330 et 1500 mètres d'altitude. Recouverte à plus de 70% de forêts (châtaigniers, hêtres, pins) une partie de sa surface est en zone cœur du Parc National des Cévennes (PNC). Par cette situation, Vialas a naturellement une biodiversité très riche déjà reconnue par les actions du PNC. Mais, exposée à des dérèglements climatiques ces dernières années (canicule, sécheresse, épisodes cévenols majeurs), il nous a paru important d'appréhender de façon plus précise cette richesse. L'ABC permettra une mobilisation forte de la commune, avec bien sûr l'école et le collège, les associations et les individuels. Grâce à de nombreux experts locaux déjà identifiés nous effectuerons des

focus sur : les orthoptères, les reptiles, les arbres remarquables, les pollinisateurs. En effet la forêt et ces espèces ont-elles subi ou bénéficié des modifications climatiques? Des espèces plus "méditerranéennes" sont-elles apparues, disparitions d'autres?

Cette démarche pourra aussi recréer du lien social distendu avec les années Covid. Notre ABC devra aboutir à une série d'actions de protections qui sont déjà largement engagées par la commune et impliquera de façon plus importante les habitants permanents ou de passage.

# Notice d'aide au renseignement des rubriques

## IDENTIFICATION DU PROJET

**Contexte du projet** : décrit le contexte politique, technique et/ou réglementaire du projet.

*Exemple : dans le cadre de la révision du PLU, du SCOT...*

Si l'action est une poursuite d'années antérieures, rappeler les résultats acquis.

*Préciser ici si vous avez déjà effectué un ABC et en quoi le projet proposé aujourd'hui est complémentaire du projet précédent*

**Objectifs du projet** : décrit les objectifs et finalités du projet.

**Coût prévisionnel du projet** : montant en euro de l'ensemble des dépenses liées au projet. Il doit être conforme à la fiche financière.

**Aide demandée à l'OFB** : montant en euro de la subvention demandée à l'OFB et %. **Il doit être conforme à la fiche financière.**

## PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

### 1. Cadrage

#### **Contexte et objectifs**

Précise notamment :

- La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABC
- Le cadre : les mesures prises antérieurement
- Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC
- L'intérêt du projet
- Les bénéficiaires du programme (ex : élus du territoire, personnes à sensibiliser...)
- L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation
- Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs (ex : communication prévue dans la réalisation du projet, opérations de mobilisation citoyenne...etc.)

#### **Description du projet**

Précise notamment :

- Les groupes taxonomiques étudiés
- Les milieux étudiés
- Les actions concrètes mises en place (dont cartographie)...

### 2. Jalons, étapes et calendrier

Décrit les différentes étapes / prestations nécessaires à la réalisation du projet et fournit le calendrier de réalisation en précisant les dates de début et de fin de la prestation ;

### 3. Perspectives de l'action

Indique les suites prévisionnelles qui pourront être données au projet d'ABC, notamment au regard du dispositif d'engagement [Territoires engagés pour la nature \(TEN\)](#).

### 4. Gouvernance de l'action

Identifie les comités de pilotage, de suivi, d'utilisateurs etc., mis en place (rôle et composition).

### 5. Résumé publiable du projet

Indique le résumé du projet qui aura vocation à être publié sur le [site web](#) dédié aux ABC si le projet donne lieu à un financement de l'OFB.